

**03-03-24 PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-quatrième jour du mois de mars deux mille trois (2003), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Bernard Côté, vice-président
Yvon Dubé, à compter de 19 h 32 et quitte à 21 h 15
Denis Goulet
Raymond Joly
Normand Michaud
Gaston Noël
Jean-Yves Poirier
Alain Rioux
Alain Roy
Sylvius St-Laurent

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Marthe Beauchesne, directrice des Services éducatifs

M^{me} Mariette Chabot, directrice des Services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Centre de formation Rimouski-Neigette, quitte à 20 h 28

M. Gaétan Loof, directeur des Services administratifs, quitte à 21 h 20

M. Jacques Poirier, directeur des Services des ressources humaines

ABSENCES MOTIVÉES :

Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Jacques-A. Lévesque
Guy Potvin
Régis Sirois

Le président ouvre la séance.

**03-03 -
24-225**

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**03-03-
24-226**

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

À 19 h 32, M. Yvon Dubé se joint à la séance.

**03-03-
24-227**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0- Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public ;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2003, reportée au lundi 10 mars 2003 :
 - < Approbation;
 - < Suivis;
 - 5.2 a) Calendrier scolaire 2002-2003 du secteur des jeunes - Modification (Marthe Beauchesne);

b) Calendrier scolaire 2003-2004 en formation professionnelle du Centre de formation Rimouski-Neigette (Marianne Chabot) ;
 - 5.3 Achat regroupé pour le programme de formation professionnelle (Marianne Chabot) ;
 - 5.4 Modification au Plan d'effectifs 2002-2003 du personnel de soutien (Jacques Poirier);
 - 5.5 Candidatures pour les Commissions de l'Éducation (Cathy-Maude Croft);
 - 5.6 Consultation en vue de la nomination d'un représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep de Rimouski (Cathy-Maude Croft);
 - 5.7 Autorisations de voyages - Commissaires et directeur général (Paul Labrecque);
 - 5.8 Structure administrative (Paul Labrecque);

- 5.9 Création de poste d'adjoint administratif à l'école Le Mistral (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.10 Probations - Cadres (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.11 Structure du réseau des établissements (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.12 Postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint d'école :
 - < Ouverture de concours ;
 - < Formation du comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.0 **Information**
 - 6.1 Rapport du président;
 - 6.2 Processus de comblement de postes de direction d'établissement (Paul Labrecque);
 - 6.3 Règles budgétaires 2003-2004 (Gaétan Loof);
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

03-03-24-228

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2003, REPORTÉE AU 10 MARS 2003 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2003, reportée au 10 mars 2003, avec l'amendement suivant :

À la résolution 03-03-10-204 – Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 janvier 2003 - Approbation et suivis, on devrait lire après le 1^{er} paragraphe :

« Considérant certaines interrogations d'un commissaire sur le contenu du procès-verbal, le président, M. Raymond Tudeau, demande le vote sur cette proposition. »

Les suivis sont vérifiés.

03-03-24-229

CALENDRIER SCOLAIRE 2002-2003 DU SECTEUR DES JEUNES - MODIFICATION

ATTENDU la situation exceptionnelle des journées de classe perdues pour cause d'intempérie;

ATTENDU l'étude faite au Comité consultatif de gestion;

ATTENDU les consultations effectuées auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Comité de parents et du Syndicat du personnel professionnel;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de modifier le calendrier scolaire 2002-2003 – Secteur des jeunes, en remplaçant la journée pédagogique du 11 avril 2003 pour le 14 avril 2003, journée des élections provinciales. La journée du 11 avril 2003 sera donc une journée au calendrier scolaire des élèves qui se traduira par l'unité jour 1 au primaire et l'unité jour 6 au secondaire.

**03-03-
24-230** **CALENDRIER SCOLAIRE 2003-2004 EN FORMATION PROFESSIONNELLE DU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE**

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le calendrier scolaire de l'année 2003-2004 pour le Centre de formation Rimouski-Neigette – Formation professionnelle.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**03-03-
24-231** **ACHAT REGROUPE POUR LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu :

- < Que la Commission scolaire des Phares mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat d'équipements dans le cadre du programme de formation professionnelle « Réparation d'appareils électroniques audiovisuels (RAEA) » - G02-03-130.
- < Qu'elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le ou les fournisseurs retenus. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre ou d'autres fournisseurs ou de négocier des prix séparés pour elle-même.
- < Et qu'elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 3 % du total des achats convenus avant taxes.

**03-03-
24-232** **MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS 2002-2003 DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU le plan d'effectifs adopté depuis le 29 avril 2002;

ATTENDU l'analyse des besoins et l'évaluation des modalités selon lesquelles y répondre;

ATTENDU les consultations menées auprès du Syndicat représentant le personnel de soutien;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-1.00 de la convention collective;

Il est proposé par M. Gaston Noël et résolu d'abolir le poste à temps plein suivant en raison de la retraite de son titulaire depuis le 3 mars 2003 :

Surveillant ou surveillante d'élèves, 40 heures/semaine, école Le Mistral.

03-03-24-233 CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS DE L'ÉDUCATION

Aucune proposition de candidature.

03-03-24-234 CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE RIMOUSKI

ATTENDU l'article 8, paragraphe a, de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel ;

ATTENDU qu'au Cégep de Rimouski, le mandat du représentant des commissions scolaires arrive à échéance ;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer la personne suivante pour faire partie de la liste ;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer M^{me} Francine Doucet pour faire partie des candidatures qui seront représentatives des commissions scolaires et qui permettra au ministère de l'Éducation de nommer la personne pour siéger au conseil d'administration du Cégep de Rimouski.

03-03-24-235 AUTORISATIONS DE VOYAGES - COMMISSAIRES ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-02-10.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

03-03-24-236 STRUCTURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU l'évolution des fonctions et responsabilités qui incombent à la Commission scolaire;

ATTENDU que la structure organisationnelle de la Commission scolaire doit lui permettre de prendre ses responsabilités et d'assumer les pouvoirs dévolus par la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que l'organisation des services doit être fonctionnelle et efficace tout en tenant compte des compétences des personnes et des moyens financiers;

ATTENDU que la Commission scolaire doit assurer un soutien efficace aux établissements en matière de services pédagogiques et administratifs;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter, à compter du 1^{er} juillet 2003, la structure administrative actualisée selon les paramètres suivants :

Secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

- ✓ Séparer les fonctions de cadre de services et de cadre de centre;
- ✓ Maintenir un Service éducatif de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;

Secteur des services administratifs

- ✓ Créer un Service des ressources matérielles ayant la responsabilité des immeubles, des achats, de l'informatique et du transport;
- ✓ Confier les activités de la paie à une Direction générale adjointe;
- ✓ Placer les fonctions reliées aux finances et à la perception sous la responsabilité d'une Direction générale adjointe.

Service des ressources humaines

- ✓ Placer les fonctions reliées aux ressources humaines sous la responsabilité d'une Direction générale adjointe.

Service de la direction générale

- ✓ Créer un poste de Direction générale adjointe à temps plein avec la responsabilité des fonctions reliées aux ressources humaines, à la paie et aux finances;
- ✓ Confirmer les responsabilités du Secrétariat général en matière d'avis légaux, d'archivage, d'accès à l'information et de communication.

**03-03-
24-237**

ABOLITION DU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À TEMPS PARTIEL

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU le départ éventuel du titulaire du poste;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'abolir, à compter du 1^{er} juillet 2003, le poste de directeur des Services administratifs et directeur général adjoint à temps partiel.

**03-03-
24-238**

TRANSFORMATION DU POSTE DE COORDONNATEUR EN GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES EN UN POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la création d'un Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu :

- < D'abolir le poste de coordonnateur en gestion des ressources matérielles;

- < De créer un poste de directeur des Services des ressources matérielles ayant la responsabilité des immeubles, des achats, de l'informatique et du transport;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles (D2).

03-03-24-239 POSTE DE RÉGISSEUR DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES - CRÉATION

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU l'abolition du poste de coordonnateur en gestion des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Alain Roy et résolu de créer, à compter du 1^{er} juillet 2003, un poste de régisseur des services des ressources matérielles (R1).

03-03-24-240 POSTE DE COORDONNATEUR EN INFORMATIQUE - CRÉATION

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU l'importance accordée à la coordination des activités reliées aux nouvelles technologies;

Il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu de créer, à compter du 1^{er} juillet 2003, un poste de coordonnateur en informatique (C2).

03-03-24-241 POSTE DE COORDONNATEUR EN INFORMATIQUE - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la *Politique interne de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de désigner les trois commissaires suivants pour faire partie du comité de sélection pour le poste de coordonnateur en informatique :

- < M. Jean-Yves Poirier;
- < M. Normand Michaud;
- < M. Alain Roy;

et de désigner les commissaires suivants comme substituts.

- < M. Denis Goulet;
- < M. Alain Rioux.

03-03-24-242 TRANSFORMATION DU POSTE DE TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION EN POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU les responsabilités qui incombent au secteur des finances.

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu :

- < De créer un poste d'agente d'administration aux ressources financières;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, Madame Ann Santerre au poste d'agente d'administration aux ressources financières (CO2).

**03-03-
24-243**

**POSTE D'AGENT D'ADMINISTRATION AU SECTEUR DE LA
PAIE - CRÉATION**

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU les relations entre la paie des employés et les Services des ressources humaines;

ATTENDU l'imputabilité des activités reliées au secteur de la paie;

Il est proposé par M. Alain Roy et résolu de créer, à compter du 1^{er} juillet 2003, un poste d'agent d'administration au secteur de la paie (CO2).

**03-03-
24-244**

TRANSFORMATION DU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES ET RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE EN POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À TEMPS PLEIN

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la complexité de la gestion des ressources humaines et financières;

Il est proposé par M. Bernard Côté et résolu :

- < D'abolir le poste de directeur des Services des ressources humaines et responsable de l'informatique;
- < De créer le poste de directeur général adjoint à temps plein ayant sous sa responsabilité les ressources humaines, la paie et les ressources financières;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, M. Jacques Poirier, directeur général adjoint à temps plein (HC1).

**03-03-
24-245**

ABOLITION DE DEUX DEMI-POSTES DE COORDINATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la séparation des fonctions de cadre de services et de cadre de centre;

ATTENDU le mandat confié aux Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'abolir, à compter du 1^{er} juillet 2003, les deux demi-postes de coordination des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

**03-03-
24-246**

TRANSFORMATION DU DEMI-POSTE DE DIRECTEUR DE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU CFRN EN UN POSTE À TEMPS PLEIN

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la séparation des fonctions de cadre de services et de cadre de centre;

ATTENDU les fonctions et pouvoirs décernés à la direction d'établissement de par la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu :

- < D'abolir le demi-poste de directeur de centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle;
- < De créer, à compter du 1^{er} juillet 2003, un poste de direction de centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes à temps plein au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- < De désigner, selon la *Politique interne de dotation des ressources humaines*, les commissaires suivants pour faire partie du comité de sélection :
 - M^{me} Pauline Michaud;
 - M. Alain Rioux;
 - M. Raynald Caissy;

et de désigner les deux commissaires suivants comme substitués :

- M. Raymond Joly;
- M. Alain Roy.

**03-03-
24-247**

TRANSFORMATION DES DEUX DEMI-POSTES DE DIRECTION ADJOINTE DE CENTRE AU CFRN EN UN POSTE DE DIRECTION ADJOINTE À TEMPS PLEIN ET MAINTIEN DU POSTE ACTUEL DE DIRECTION ADJOINTE À TEMPS PLEIN

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la séparation des fonctions de cadre de services et de cadre de centre;

ATTENDU le statut intérimaire du poste actuel de direction adjointe à temps plein;

ATTENDU l'abolition des demi-postes de coordination des Services de la formation professionnelle et à l'éducation des adultes;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu :

- < D'abolir les deux demi-postes de direction adjointe de centre au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- < De confirmer le poste actuel de direction adjointe à temps plein;
- < De créer un poste de direction adjointe à temps plein;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, M^{me} Martine Landry, directrice adjointe à temps plein au Centre de formation Rimouski-Neigette.

**03-03-
24-248**

TRANSFORMATION DU DEMI-POSTE DE DIRECTION DES SERVICES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES EN POSTE À TEMPS PLEIN AU CFRN

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU la séparation des fonctions de cadre de services et de cadre de centre;

ATTENDU le mandat dévolu aux Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu :

- < D'abolir le demi-poste de direction des Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;
- < De créer un poste à temps plein de direction des Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, M^{me} Mariette Chabot, directrice des Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (D1).

**03-03-
24-249**

RECLASSEMENT DU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

ATTENDU l'évolution des dossiers confiés à la secrétaire générale;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de reconnaître au poste de secrétaire générale, à compter du 1^{er} juillet 2003, une classification D2.

**03-03-
24-250 RECLASSEMENT DU POSTE DE COORDONNATEUR DES
SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

ATTENDU le niveau d'imputabilité reconnu au responsable des finances;

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu :

- < D'abolir le poste de coordonnateur des services des ressources financières;
- < De créer un poste de directeur adjoint aux ressources financières;
- < De nommer, à compter du 1^{er} juillet 2003, M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières (D3)

**03-03-
24-251 HUIS CLOS**

À 20 h 28, il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu de continuer la séance à huis clos.

À 21 h 15, M. Yvon Dubé quitte.

**03-03-
24-252 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 23, il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu de siéger en séance publique.

**03-03-
24-253 POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE LE MISTRAL
- CRÉATION**

ATTENDU les besoins en matière de gestion administrative de l'école Le Mistral et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis;

ATTENDU le besoin d'encadrement du personnel d'entretien ménager;

ATTENDU les besoins d'assurer la présence en soirée d'une personne responsable des lieux;

ATTENDU la réorganisation de certaines fonctions à l'école Le Mistral;

ATTENDU la recommandation de l'Association des cadres scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de créer un poste d'adjoint administratif à l'école Le Mistral dont l'horaire assurera une présence en soirée.

**03-03-
24-254** **PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation du travail de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Sylvius St-Laurent et résolu de confirmer M^{me} Julie Couture dans le poste de directrice à l'école des Bois-et-Marées et l'école Lévesque qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**03-03-
24-255** **PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation du travail de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de confirmer M^{me} Suzanne Vinet dans le poste de directrice à l'école Saint-Rémi et l'école institutionnelle du secteur Est qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**03-03-
24-256** **PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation du travail de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer M^{me} Liette Bigras dans le poste de directrice à l'école des Hauts-Plateaux qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**03-03-
24-257** **STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS**

ATTENDU la détermination des effectifs scolaires pondérés;

ATTENDU l'application des articles 24, 330 et 332 du *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU l'échange en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU la consultation de l'Association des directions d'établissement;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'affecter les 32 postes de cadres d'établissement générés selon le tableau ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2003.

Établissement	Nombre de cadres affectés
L'Écho-des-Montagnes/Lavoie	1
L'Estran	1
Élisabeth-Turgeon	1,5
Boijoli La Colombe	1
Bois-et-Marées Lévesque	1
Sainte-Agnès Saint-Yves	1
L'Aquarelle	2
Des Sources Sainte-Luce	1
Mont-Saint-Louis Saint-Rosaire	1

Établissement	Nombre de cadres affectés
La Rose-des-Vents	1
Des Merisiers	1
Sainte-Odile D'Amours	1
Du Rocher D'Auteuil	1
Saint-Joseph Notre-Dame-de-Lourdes	1
Norjoli L'Envol	1
Saint-Rémi Aux-Quatre-Vents Du Sommet	1
De la Rivière Arc-en-Ciel Clair-Soleil	1
Euclide-Fournier La Source Marie-Élisabeth	1
Langevin	2
Saint-Jean	2
Le Mistral	3
Paul-Hubert	5,5
TOTAL	32

**03-03-
24-258**

**POSTES DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR
ADJOINT D'ÉCOLE - OUVERTURE DE CONCOURS**

ATTENDU la structure du réseau des écoles;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU les départs à la retraite annoncés;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, à compter de l'année scolaire 2003-2004, les postes de directrice adjointe ou directeur adjoint d'école suivants :

- < Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école Saint-Jean, poste à temps plein;
- < Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école Le Mistral, poste à temps plein;
- < Directrice adjointe ou directeur adjoint, à demi-temps à l'école Paul-Hubert et à demi-temps à l'école Élisabeth-Turgeon, postes à temps plein;
- < Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école l'Aquarelle, poste à temps plein.

**03-03-
24-259**

**POSTES DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT
D'ÉCOLE - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture de quatre postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint d'école pour les écoles suivantes :

- < École Saint-Jean, poste à temps plein;
- < École Le Mistal, poste à temps plein;

- < Écoles Paul-Hubert et Élisabeth-Turgeon, postes à demi-temps, temps plein;
- < École l'Aquarelle, poste à temps plein.

Il est proposé par M. Bernard Côté et résolu de former un comité de sélection pour le comblement des quatre postes de directrice adjointe ou de directeur adjoint d'école qui serait formé de :

- < Trois commissaires;
- < Deux parents désignés par le Comité de parents;
- < Une direction d'école primaire;
- < Une direction d'école secondaire;
- < Du directeur des Services des ressources humaines;
- < De la directrice des Services éducatifs, secteur des jeunes;
- < Du directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- < M^{me} Pauline Michaud;
- < M. Alain Roy;
- < M. Alain Rioux.

Il est aussi résolu de désigner les deux commissaires suivants pour agir comme substituts :

- < M. Jean-Yves Poirier;
- < M^{me} Lise Lévesque;

et de mandater le directeur général pour fins de recommandation au Conseil des commissaires, après consultation des directions d'école concernées, quant à l'affectation des directions adjointes.

**03-03-
24-260**

INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Processus de comblement de postes de direction d'établissement;
- c) Règles budgétaires 2003-2004;

**03-03-
24-261**

QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont traités dans les questions nouvelles :

- a) Commissions de l'éducation - Volet formation professionnelle;
- b) Protocole d'intervention pour les jeunes présentant des troubles d'ordre personnel, familial, social et scolaire.

03-03-
24-262

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 33, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

